

Sylviculture en Limousin

DES PLANTATIONS PLUS DENSES ET MOINS ÉCLAIRCIES

Comme d'autres gestionnaires, la coopérative forestière Unisylva applique de nouvelles normes de sylviculture du douglas: des plantations plus denses et seulement deux éclaircies en quarante-cinq ans pour obtenir des bois moyens de qualité qui trouveront sans difficulté des débouchés commerciaux. Reportage dans le Limousin.

Dans les monts d'Ambazac, à la limite de la Haute-Vienne et de la Creuse, le douglas est omniprésent. Dans ce paysage vallonné qui oscille entre 300 et 500 mètres d'altitude, le résineux est parfaitement à son aise. Les sols bruns acides filtrants sont faits pour lui et il bénéficie d'une pluviométrie idéale, comprise entre 800 et 1 200 mm. Il n'est pas étonnant dans ces conditions que le douglas y soit massivement planté, y compris sur le plateau voisin de Millevaches. C'est en tout cas le champion de l'agence Limousin d'Unisylva: 80 % des 350 hectares de plantations annuelles sont constitués de douglas.

Des bois calibrés de 35 à 45 cm de diamètre

La coopérative s'est mise au goût du jour en revoyant ses normes de sylviculture. « Nous avons redéfini nos itinéraires à cause de

05. Chargement de billons après une coupe d'ensemencement.
@ Pascal Charoy



06. Emmanuel Patigny. @ Pascal Charoy.

la problématique des gros bois. Ils sont de plus en plus abondants et difficiles à commercialiser, souligne Emmanuel Patigny, directeur de l'agence Limousin. Nous avons donc travaillé sur de nouvelles normes, en parallèle avec France Douglas. Sans nous concerter, nous sommes parvenus aux mêmes conclusions: pour produire des bois moyens de qualité, il faut augmenter la densité de plantation et réduire le nombre d'éclaircies. » Ce nouvel itinéraire bois moyen consiste à amener à maturité environ 300 tiges de belle conformation (branchaison fine et cernes d'accroissement

« C'est le champion de l'agence Limousin d'Unisylva : 80 % des 350 hectares de plantations annuelles sont constitués de douglas »

plus fins et réguliers) dans une plage de diamètre comprise entre 35 et 45 cm, pour satisfaire les besoins des industriels. Ce calibrage est obtenu par un nombre limité d'éclaircies, d'intensité plus faible, par prélèvement de dominés et co-dominants de moins bonne qualité. La première éclaircie est réalisée autour de 25 ans pour amener la densité vers 600 tiges/ha, la seconde à 30/35 ans pour descendre à 400 tiges. « Le discours ambiant insinue que l'on veut couper les petits bois à 30/35 ans, ce n'est pas vrai, insiste le gestionnaire. Nous voulons travailler différemment au profit de la production de bois moyens, dont les débouchés commerciaux seront assurés. Par ailleurs, nous encourageons les propriétaires qui le souhaitent à diversifier la production de façon raisonnée. On peut produire de gros douglas, de 55 cm et plus, mais en misant sur la qualité. » Les adhérents de la coopérative ont plutôt bien compris le message.

Jusqu'à 1 600 plants/ha

La grande nouveauté, c'est la densité de plantation. La coopérative est passée de 1 300 plants/ha à 1 600 plants hors andains. L'inconvénient du coût supplémentaire est compensé par plusieurs avantages : « *Nous limitons les conséquences de la mortalité juvénile due à l'hylobe, au gibier, aux problèmes de reprise, nous diminuons le nombre de dégagements grâce au couvert qui se ferme plus rapidement et nous disposons d'une meilleure capacité de sélection tout au long de la vie du peuplement* », explique Emmanuel Patigny. La densité et la concurrence prolongée jusqu'à la première éclaircie évitent la formation de grosses branches et permettent au propriétaire d'économiser un élagage coûteux.

Les coûts de plantation s'échelonnent de 3 000 euros sur le plateau de Millevaches à 4 500 euros lorsque la végétation concurrente est dynamique. Ils englobent la préparation du sol (simple rangement des branches, arasage des souches ou dessouchage et sous-solage), la plantation racines nues et les premiers dégagements. « *Nous proposons aux propriétaires un contrat de suivi de plantation sur cinq ans. Nous nous engageons à passer tous les deux ans pour proposer éventuellement des regarnis, des dégagements, des tailles de formation, des fertilisations avec du phosphate d'ammoniaque au pied pour les booster. Cela permet d'obtenir de très belles plantations.* »

Les pousses d'un mètre qui émergent de jeunes peuplements de 10 ans témoignent de ce dynamisme. Mais avant d'arriver à ce stade, les plants ont dû survivre à deux périls majeurs : le chevreuil, très présent dans la région, et l'hylobe, cet insecte qui se réfugie dans les souches fraîches et grignote le pied du douglas récemment planté.

Un remède contre l'hylobe ?

Sur une plantation de 5,70 hectares réalisée en avril dernier, Emmanuel Patigny vient constater les éventuels dégâts. Ce reboisement a été réalisé selon les nouvelles normes : 1 350 plants/ha après arasage des souches, rangement des branches en andains et sous-solage. L'inspection est plutôt positive : hormis quelques plants qui ont séché sur place en raison d'un début d'été plutôt sec et de quelques traces de frottis, l'hylobe n'a pas fait de dégâts. Est-ce dû à son absence ou au nouveau traitement qui protège les plants ? Les collets des jeunes douglas sont en effet recouverts par de la cire (Ecovax) qui a été appliquée aux pépinières du Haut-Limousin. C'est une protection bien plus écologique que les précédents traitements insecticides et la coopérative est en train de tester son efficacité, en partenariat avec la pépinière. « *Grâce à cette cire, l'hylobe ne reconnaît pas le douglas. Sur les premiers essais, nous constatons néanmoins que l'insecte se rabat sur les pousses, mais l'important est qu'il épargne le collet. Si l'hylobe attaque depuis le pied et s'il altère fortement la tige, le plant est condamné* », insiste Emmanuel Patigny.

Aux côtés de ces plantations artificielles, la régénération naturelle est loin d'être anecdotique dans le Limousin. Cette gestion alternative est en constante progression et représente désormais 10 % des surfaces renouvelées par la coopérative. Elle est principalement mise en œuvre dans les grosses propriétés au sein de peuplements vieillissants, au moyen de coupes d'ensemencement.

